COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 16 octobre 2025

Prévention spécialisée

Le Département du Loiret poursuit son soutien en faveur des jeunes en difficulté

Lors de la session d'octobre 2025, le Département du Loiret, acteur incontournable de prévention pour la protection de l'enfance, a acté le renouvellement du soutien financier à l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing et à la commune de Sully-sur-Loire pour la mise en place de projets de prévention spécialisée sur leur territoire. Il s'agit d'une action éducative et sociale dans des territoires ciblés, auprès de jeunes en rupture sociale et en voie de marginalisation.

L'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing a chargé depuis septembre 2024 l'association Imanis Centre-Val de Loire de la mise en place d'actions de prévention spécialisée, avec une équipe composée d'un cadre de territoire et de cinq éducateurs de rue. De septembre à décembre 2024, l'équipe a fait connaître ses missions et est allée à la rencontre du public cible. Environ 160 contacts ont été établis durant cette période. Pour 2025, une subvention de 304 000 € est consacrée à cette action dans le cadre du Pacte des Solidarités avec l'Etat.

La commune de Sully-sur-Loire a quant à elle recruté un agent en juin 2024 pour la mise en œuvre d'actions de prévention spécialisée. En 7 mois près de 400 jeunes ont été approchés. Un soutien financier du Département est attribué à hauteur de 25 000 €.

La prévention spécialisée est une action éducative et sociale dans des territoires ciblés, auprès des pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes aux relations sociales fragiles et/ou dégradées. Elle cible les jeunes à partir de 12 ans, et plus particulièrement les jeunes de 16 à 25 ans, fragilisés par un sentiment d'exclusion, l'expérience de la précarité, l'insuffisance de présence d'adultes référents, qui ne peuvent ou ne veulent pas s'adresser aux dispositifs habituels d'intégration sociale, culturelle et économique.

L'échange et la confiance sont au cœur de l'intervention. Elle s'inscrit dans une dynamique d'aller vers et se base sur la libre adhésion des jeunes, l'anonymat, le partenariat (entre les structures partenaires et - sur le terrain - entre le jeune loirétain, les ressources de son environnement, notamment et autant que possible, les parents, ainsi que l'équipe).

CONTACT PRESSE
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr